

RÉVÉLATION, TRADITIONS ET TRADITION

Dom Jean de MONLÉON O.S.B.

Itinéraires n. 85 (juillet-août 1964) pp. 132-147

PERSONNE n'ignore aujourd'hui que le schéma sur la Révélation a provoqué au Concile des discussions particulièrement laborieuses : c'est qu'en effet, au regard de l'œcuménisme, il y a là l'un des points de friction les plus sensibles entre catholiques et protestants. Sans entrer dans les controverses que cette question a soulevées depuis des siècles, nous voudrions simplement rappeler ici quelques notions de base, qui permettent de mieux comprendre l'objet du débat, et préciser en particulier le sens du mot « RÉVÉLATION », puis surtout celui de « TRADITION », parce qu'il prête le flanc à une certaine ambiguïté.

« Révélation » vient du verbe latin « revelare » qui signifie proprement : lever le voile, découvrir. Le voile dont il s'agit en l'occurrence, est celui qui dissimule à nos yeux le Dieu Créateur, Ordonnateur suprême et Souverain Maître de toutes choses : car ce Dieu est, de sa nature, invisible. Bien que sa présence nous enveloppe de toutes parts, nous ne pouvons rien saisir de Lui avec les sens de notre corps. Nous n'aurions aucune possibilité de Le connaître et de prendre contact avec Lui, s'il ne daignait se « dévoiler » et nous permettre ainsi d'entrevoir quelque chose de sa Puissance, de sa Sagesse, de sa Beauté, de sa Bonté, etc. La Révélation n'est autre chose que l'ensemble de ces manifestations, ou dévoilements. On la rencontre sur trois plans superposés : celui de la nature, celui de la grâce, et celui de la gloire.

1 — Dans l'ordre naturel, Dieu se laisse deviner par les œuvres de la Création. *Les cieux chantent sa gloire*, dit le Psalmiste¹. Les étoiles, par leur nombre, par leur beauté, par l'ordre admirable qui préside à leurs mouvements, malgré les vitesses inouïes avec lesquelles elles courent sur leurs orbites rendent un témoignage magnifique au pouvoir et à l'intelligence de Celui qui les a ainsi lancées dans les abîmes de l'infini. Et non seulement les étoiles, mais toutes les créatures jusqu'aux plus infimes ; toutes, si nous les examinons avec attention, nous parlent de leur Créateur, nous disent sa Sagesse, sa Puissance, son génie inventif, sa Beauté. Tout l'univers fait entendre ainsi un cantique merveilleux, *pulcherrimum carmen*, dit saint Augustin. Et le Concile du Vatican, dans la Constitution *Dei Filius*, a défini comme une vérité de foi catholique, que le but de la création a été « la manifestation de la perfection divine, par les biens qui sont départis aux

¹ Ps. XVIII, 1.

créatures²». Déjà dans l'antiquité, l'auteur de la *Sagesse* reprochait sévèrement aux hommes de n'avoir point su, à travers les choses qui sont visiblement bonnes, deviner Celui qui en est l'artisan, et de ne point s'être élevés, devant la beauté et la grandeur de la création, jusqu'à la connaissance du Créateur³. Saint Paul a repris le même thème dans l'*Épître aux Romains*⁴. Et cette vérité est tellement évidente, qu'elle a arraché un jour à l'un des ennemis les plus perfides de la foi chrétienne, à Voltaire, cet aveu célèbre :

*L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
Que cette horloge marche, et n'ait point d'horloger.*

2 — Cependant pour stimuler l'homme, pour l'aider et l'assurer dans cette recherche, « il a plu à la sagesse et à la bonté (du Créateur) de se révéler lui-même au genre humain par une autre voie, surnaturelle celle-là⁵ ». Dieu a daigné nous parler directement, d'abord par les Prophètes, puis par son propre Fils, *ce Fils qu'il a établi héritier de toutes choses, par lequel il a fait les mondes et qui, étant la splendeur de sa gloire et la figure (expressive) de sa substance, siège (maintenant) à la droite de la majesté, au plus haut des cieux*⁶.

L'enseignement du Christ a été complété par celui des Apôtres. Mais, à travers ces différents organes, c'est toujours le VERBE que nous entendons ; le Verbe, c'est-à-dire le Fils de Dieu, la Seconde Personne de la Sainte Trinité. Les Prophètes ne disent pas : « LES paroles de Dieu se firent entendre à moi » mais ils emploient toujours le singulier ; ils disent toujours : LE Verbe, LA Parole, LE Logos ; pour que l'on sache bien que c'est Dieu lui-même qui va s'exprimer par leur bouche.

La Révélation, sur ce deuxième plan, est donc la somme des paroles que Dieu a ainsi adressées à l'humanité, depuis les origines du monde, jusqu'à la mort de l'Apôtre saint Jean, laquelle en marque le point final.

3 — Enfin Dieu se manifeste aux élus par la vision face à face de l'éternité : *Videbimus eum sicuti est*, Nous le verrons tel qu'Il est⁷. Les bienheureux connaîtront Dieu en lui-même, clairement et immédiatement ; ils le contempleront dans l'unité de son essence, dans la trinité de ses Personnes, dans la splendeur infinie de ses perfections. De cette révélation, nous ne pouvons rien dire, *car l'œil de l'homme n'a pas vu, son oreille n'a pas entendu,*

² *Denzinger* 1783.

³ Sap. XIII, 1, 5.

⁴ 1, 20.

⁵ Vatican I, III^e session. *Denzinger* 1785.

⁶ Heb. 1, 2.

⁷ Jo. III, 2.

*son cœur n'a pas imaginé ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment*⁸. Cependant Moïse sur le Sinaï, Élie au mont Horeb, saint Paul quand il fut ravi au troisième ciel, saint Jean dans l'Apocalypse, et les Saints qui furent favorisés de grâces mystiques exceptionnelles, en ont eu comme une prélibation, ou un avant-goût.

« Quand le Très-Haut visite l'âme raisonnable, écrit sainte Thérèse d'Avila, il est parfois accordé à celle-ci de le voir, et elle le perçoit au-dedans d'elle, sans aucune forme sensible, et beaucoup plus clairement qu'une créature mortelle n'en peut voir une autre. Car les yeux de l'âme contemplent alors une plénitude spirituelle – et non corporelle – de laquelle je ne puis rien dire, tant l'imagination et les mots me font défaut⁹. »

Sainte Françoise Romaine eut un jour la vision de l'Être tel qu'il était avant la création des Anges. C'était un cercle immense et splendide. Ce cercle ne reposait sur rien que sur lui-même. Il était son propre soutien.

Une splendeur inouïe, que l'esprit ne se figure pas, sortait de ce cercle ; et Françoise ne pouvait regarder fixement cet éclat intolérable. Au-dessous de ce cercle, infini et éblouissant, il y avait un désert qui donnait une idée du vide : c'était la place du ciel avant que le ciel ne fût. Dans le cercle, quelque chose comme la ressemblance d'une colonne très blanche et parfaitement éblouissante : c'était comme un miroir où Françoise apercevait le reflet de la Divinité ; et elle vit là quelques caractères tracés : Principe sans principe, et Fin sans fin¹⁰.

*
* *

La seule manifestation qui nous intéresse ici est la seconde, celle de la grâce : le Logos, la Parole de Dieu.

Cette Parole, où se trouve-t-elle consignée ?

Voilà le point névralgique. Les protestants, en effet, n'admettent comme source de la Révélation que la Bible, et encore, à condition que celle-ci soit interprétée selon le libre examen, en dehors de toute autorité hiérarchique : « C'est par le rejet de la Tradition, donc de tout ce qui avait dénaturé le christianisme jusqu'à en faire le catholicisme romain, et par le retour aux Écritures comme *seule* source de foi, que se caractérise théologiquement la Réformation¹¹. »

Déjà Wiclef, au xv^e siècle, disait : « Que chaque fidèle puise sa doctrine

⁸ I Cor. II, 9.

⁹ *Château de l'âme*, VII^e demeure, 1.

¹⁰ Ernest Hello, *Physionomies de Saints*, c. VII, Perrin, 1900.

¹¹ P. Bierman, *La critique biblique et l'Église*, p. 88.

dans la lecture de la Bible : on y trouvera la foi plus pure et plus complète que dans tout ce que les prélats commentent et professent ¹². »

La même théorie fut reprise par Jean Huss ; mais c'est surtout Luther qui s'en est fait le défenseur et le propagateur acharné. Le rejet formel de la Tradition est un des points essentiels de sa Réforme. La Bible, pour lui, contient *toute* la révélation. On n'y doit rien ajouter, rien retrancher ; toute addition à ce livre sacré est un apport humain, et vient de Satan.

« Le fidèle chrétien, dit-il à Leipzig en juillet 1529, ne peut être contraint à admettre quoi que ce soit, au-delà de l'Écriture Sainte, qui est à proprement parler le *droit divin*, à moins que ne survienne une nouvelle révélation bien démontrée. Bien plus, le droit divin nous interdit de croire autre chose que ce qui nous est prouvé par l'Écriture, ou par une révélation manifeste. »

Il dénonce comme un abus intolérable la prétention exclusive que s'arroge la hiérarchie d'interpréter les Écritures. *Le Pape et les évêques ont accaparé la Bible, alors qu'elle est le livre des gens qui ont la foi. Eux seuls peuvent la comprendre, eux seuls ont le droit de l'interpréter. Ni le Pape, ni les Conciles ne peuvent rien contre l'homme spirituel... c'est-à-dire, celui qui a la foi...*

Ce n'est ni par la tradition ni par la philologie, ni par la science que l'on peut pénétrer l'Écriture, mais uniquement par la foi. Celui qui a la foi en a toutes les clés. Tout chrétien doit avoir cette conviction que les saintes Écritures sont une lumière spirituelle, beaucoup plus claire que le soleil... C'est le démon qui a égaré les Pères, qui a détourné les fidèles de la lecture de la Bible, pour pouvoir, par les commentaires de l'Église, leur inculquer ses doctrines empoisonnées...

*La Bible suffit, et la Bible se suffit, il n'y a rien à ajouter, rien à retrancher*¹³.

Il est juste de reconnaître que ces déclarations provoquèrent à l'époque chez les protestants sincères, un véritable enthousiasme. Ils crurent revenir à la pureté de la foi, en débarrassant celle-ci de tout le fatras de traditions auxquelles ils n'attribuaient qu'une origine humaine : la messe, les rites liturgiques, la hiérarchie ecclésiastique, le purgatoire, la doctrine des indulgences, etc.

L'Écriture est donc, aux yeux des réformés, la *seule source* de la Révélation. Elle est la règle unique, parfaite, universelle de la foi, immédiatement accessible à tous les fidèles, et absolument nécessaire à chacun.

*

* *

¹² *Speculum Ecclesiae militantis*.

¹³ Cf. Vacant-Mangenot, *Dictionnaire de Théologie*, au mot : *Réforme*, cc. 2039 et suiv.

C'est contre cette position, que le Concile de Trente, dans sa IV^e session, a déclaré « source authentique de la Révélation, à côté de l'Ancien et du Nouveau Testaments, les *traditions non écrites*, qui reçues par les Apôtres, de la bouche même du Christ, ou transmises de main en main par les Apôtres, sous la dictée de l'Esprit-Saint, sont parvenues jusqu'à nous... Le Concile les reçoit et les vénère avec un respect et une piété égaux (à ceux qu'il professe pour la Sainte Écriture elle-même). Si quelqu'un (les) méprise... en connaissance de cause et de propos délibéré, qu'il soit anathème¹⁴ ».

Pour peu que l'on veuille bien y réfléchir, l'existence de cette Tradition, à côté de l'Écriture, s'impose comme une nécessité; saint Vincent de Lérins, l'un des premiers, l'a clairement montré: *Étant donné, dit-il, la profondeur même de la Sainte Écriture, tous ne l'entendent pas dans un seul et même sens; les mêmes paroles sont comprises autrement par l'un, autrement par l'autre; à tel point que presque autant il y a d'hommes, autant il pourra y avoir d'avis différents. Novatius l'explique d'une manière, Sabellius d'une autre, Donatus d'une troisième, et ainsi de suite: Arius, Eunomius, Macedonius, Photin, Apollinaire, Priscillien, Jovinien, Pélage, Cœlestrus, et enfin Nestorius, l'interpréteront chacun d'une manière différente. C'est pourquoi il est grandement nécessaire, à cause des écueils que présentent tant d'erreurs variées, que la ligne d'interprétation des Prophètes et des Apôtres soit maintenue selon la norme du sens de l'Église catholique. Et dans l'Église catholique, il faut veiller avec le plus grand soin à nous en tenir à ce qui a été cru partout, toujours et par tous (quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est)*¹⁵.

La Tradition est donc nécessaire pour authentifier l'Écriture Sainte, pour nous garantir que c'est bien là la Parole de Dieu, et surtout pour l'interpréter exactement. Si nous ne possédions que la Bible elle-même, si nous n'avions pas un magistère qui nous précise le sens dans lequel nous devons l'entendre, nous pourrions parfaitement nier, avec Helvétius par exemple, la perpétuelle virginité de Marie. L'Évangile ne parle-t-il pas, en plusieurs endroits, des « frères de Jésus¹⁶ »? Ils étaient donc, eux aussi, des fils de Marie?... Nous serions de même en droit d'affirmer, avec Arius, que Jésus est inférieur à son Père, puisqu'il déclare lui-même explicitement: « Le Père est plus grand que moi¹⁷ »; — avec Novatien, qu'il y a des péchés irrémissibles, lesquels ne peuvent être pardonnés ni en ce monde, ni en l'autre. L'Évangile le dit en propres termes, quand il parle du blasphème contre le Saint-Esprit¹⁸. Et

¹⁴ *Denzinger* 783 & 784. – Vatican I a repris le même décret, presque dans les mêmes termes – *Denzinger* 1787.

¹⁵ Vincent de Lérins, *Commonitorium*, II. Pat. Lat. t. L, c. 640.

¹⁶ Luc. VIII, 20; Jo. II, 12; Jo. VII, 3 & 4; Marc. XIII, 5; Matth. v, 24; etc.

¹⁷ Jo. XIV, 28.

¹⁸ Matth. XII, 32.

nous pourrions continuer ainsi à suivre l'apparition des hérésies tout au long de l'histoire; nous verrions qu'elles n'ont jamais manqué de textes scripturaires pour appuyer leurs déviations doctrinales. S'il n'y avait pas une norme, infaillible et supérieure à l'Écriture elle-même, pour nous montrer en quel sens nous devons entendre les expressions volontairement étranges ou ambiguës dont celle-ci se sert souvent, quand elle veut nous faire entrevoir de plus profonds mystères, l'Église n'aurait pas mis longtemps à devenir une nouvelle tour de Babel.

Or c'est cette norme que nous appelons : Tradition.

*
* *

Dans le langage courant, ce mot s'emploie généralement pour désigner un usage ou une croyance, qui s'est transmis de génération en génération, sans être imposé ou garanti par une autorité formelle. Dans toute société humaine, il s'établit ainsi, peu à peu, des *traditions*, qui, avec le temps, prennent valeur de dogmes ou de lois. Toutes les institutions, toutes les professions, tous les corps de métiers ont les leurs : par la discipline qu'elles imposent, ces traditions brident la fantaisie, l'esprit d'indépendance, la manie des innovations, et constituent ainsi un puissant élément de stabilité. Personne ne méconnaît la force et la grandeur que l'Angleterre, par exemple, tire du respect qu'elle porte à tout ce qui lui vient de son passé. De même, c'est le soin avec lequel les Ordres religieux gardent les us et coutumes établis par leurs anciens, qui leur assurent, pour une bonne part, leur solidité et leur pérennité. Aussi l'Église veille-t-elle à conserver celles qui se sont établies, avec le temps, dans ses rites et sa liturgie.

« Je crois seulement devoir vous avertir d'une chose, écrivait saint Jérôme à Lucinius (qui le consultait pour savoir s'il convenait de jeûner le samedi, et de communier tous les jours), c'est que les traditions ecclésiastiques, surtout quand elles n'ont aucune opposition avec la foi, doivent être observées, telles que nos aïeux nous les ont transmises, et que les usages des uns ne doivent pas être annulés par les usages des autres¹⁹ ... »

Beaucoup de choses que les Églises observent par tradition, ont obtenu l'autorité d'une loi écrite. C'est en vertu de ce principe qu'aujourd'hui encore, dans l'Église romaine, certains diocèses, Milan et Lyon, par exemple; certains Ordres religieux, comme les Chartreux et les Dominicains, célèbrent le saint sacrifice de la messe selon des rites particuliers. Un exemple de la règle énoncée par saint Jérôme, est celui du pain qui doit servir à la consécration : on sait que l'Église latine n'emploie à cette fin que du pain « azyme », c'est-à-dire sans ferment; tandis que l'Église orientale n'utilise que du pain

¹⁹ *Dialogue contre les Lucifériens*, VIII – Pat. Lat., t. XXIII, c. 172.

fermenté. Ces deux traditions semblent contradictoires, cependant il est probable qu'elles remontent toutes deux aux origines du christianisme. Vraisemblablement, les Apôtres et leurs premiers disciples se servirent indifféremment du pain qu'ils trouvaient sur place²⁰. Peu à peu les usages se cristallisèrent, se fixèrent selon les Églises, et prirent si bien force de loi, qu'en 1565, le Pape saint Pie V, par la bulle *Providentia Romani Pontificis*, défendit expressément aux prêtres du rite latin, sous peine de suspension perpétuelle *a divinis*, de consacrer du pain fermenté, et à ceux du rite grec, d'employer du pain azyme²¹.

Ajoutons ici, par manière de parenthèse, et pour ceux de nos lecteurs qui croient encore à la valeur symbolique des cérémonies de l'Église, que les deux pratiques, bien qu'apparemment contradictoires, se justifient sans peine. Le ferment en effet, peut être regardé soit comme un germe de corruption, soit comme un principe de vitalité. L'Église romaine le prend dans la première acception, elle le considère comme une figure du péché originel, et l'hostie de pain sans levain est pour elle une image de la chair immaculée du Christ ; l'Église grecque, au contraire, voit en lui une figure du Verbe, qui vient vivifier, soulever la nature humaine²², et la rendre sapide pour Dieu.

*

* *

Toutes les traditions cependant, ne présentent pas des garanties aussi solides. Trop souvent elles ont altéré la réalité, défiguré l'histoire, accrédité bien des abus ; et les condamnations portées par Notre Seigneur contre celles des Pharisiens, laissent planer sur ce mode de transmission une suspicion qui explique la méfiance des protestants et des rationalistes à leur endroit. Il importe donc au plus haut point de distinguer « la TRADITION » des traditions particulières, et de savoir ce que l'Église entend sous ce mot.

La Tradition est proprement la somme globale de l'enseignement que les Apôtres ont reçu de la bouche même du Christ (complété par l'inspiration du Saint-Esprit), et qu'ils ont transmis à leurs successeurs.

Notre Seigneur s'est donné lui-même comme le premier « Traditeur » : « Ma doctrine n'est pas de moi, dit-il, mais de Celui qui m'a envoyé²³. » Et encore : « De moi-même je ne fais rien, mais ce que mon Père m'a enseigné, c'est là ce que je dis²⁴. »

²⁰ Cf. Vacant-Mangenot, *Dictionnaire de théologie*, au mot *Azyme*, c. 2654.

²¹ Le Pape Benoît XIV, dans la Constitution : *De ritibus Græcorum* et le Droit canon actuel (c. 516), ont sanctionné la même défense.

²² Cette explication est celle que donne saint Thomas dans la *Somme* (III^a q. 74 a. 4) s'appuyant lui-même sur l'autorité de saint Grégoire le Grand.

²³ Jo. VII, 16.

²⁴ Jo. VIII, 28.

Il est essentiellement le *Messie*, c'est-à-dire le Messager, le porte-parole, le *Logos*, Celui qui parle au nom du Père.

À leur tour les Apôtres ne sont pas autre chose que ses envoyés ; ce qu'ils publient, ce qu'ils enseignent, c'est uniquement ce qu'ils ont appris de Lui et de son Paraclet. Premiers dépositaires de la révélation chrétienne, ils en ont transmis le contenu tout entier et pour tous les temps, aux successeurs qu'ils se sont choisis. C'est là ce que l'Église appelle : *traditio apostolica, depositum apostolicum*, où elle place la source de TOUTE connaissance ultérieure²⁵.

Toute la doctrine qu'elle devait développer et expliciter au cours de son histoire ; tous les dogmes qui ont été définis à travers les siècles, tels que l'infaillibilité pontificale ou l'Assomption, – et tous ceux qui le seront encore jusqu'à la fin du monde ; toutes les règles de morale ou de perfection qui ont été élaborées et mises au point avec la suite des temps, étaient virtuellement contenues dans cette « Tradition » comme tous les grains d'un épi le sont dans la semence. Seulement, ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la Sainte Écriture ne nous en livre qu'une partie. Les Apôtres n'ont pas consigné par écrit TOUT ce qu'ils avaient appris du Christ.

Saint Jean le dit expressément, en terminant son Évangile : « Il y a encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites ; si on les écrivait une à une, je ne pense pas que le monde entier pourrait contenir les livres qu'il faudrait écrire. »

C'est là évidemment une hyperbole²⁶, mais qui donne clairement à entendre que le Sauveur, pendant les trois années qu'il consacra à l'instruction de ses Apôtres, leur révéla bien autre chose que ce qui a été enregistré dans les Évangiles. S'ils n'ont pas tout écrit, c'est d'abord qu'ils n'en ont pas eu le temps ; c'est aussi qu'ils ne l'ont pas jugé opportun. Ils ne voulaient pas risquer de *jeter les perles aux porcs*, et livrer aux discussions d'esprits non préparés à les recevoir, des mystères aussi profonds, aussi sacrés, que celui de l'Incarnation ou de la Sainte Eucharistie. Saint Jérôme nous apprend, que de son temps encore, le Symbole des Apôtres ne devait pas être mis par écrit : on l'apprenait par cœur²⁷ ; et, si l'on veut bien se souvenir de l'ironie avec laquelle les Athéniens accueillirent saint Paul, quand il se mit à leur parler de la résurrection de la chair, on comprendra sans peine cette prudence²⁸.

²⁵ Schoeben, *Dogmatique*, T. I, p. 161.

²⁶ Une telle manière de parler est bien dans le style des Juifs. Cornelius a Lapide cite, à titre de comparaison, ce dicton cueilli dans les livres rabbiniques : « Si toutes les mers étaient de l'encre ; tous les joncs des roseaux à écrire, et si le ciel entier était un immense parchemin, cela ne suffirait pas à exposer ce qu'il y a dans le cœur d'un prince. »

²⁷ *Ad Hammachium*, 28. Pat. Lat. t. xxiii, c. 396.

²⁸ Act. xvii, 32.

La doctrine du Christ s'est donc transmise par une double voie : l'Écriture et la tradition orale. Cette vérité a été constamment enseignée dans l'Église, et solennellement affirmée par le Concile de Trente, puis par celui de Vatican I²⁹. Elle ne pourrait être contestée aujourd'hui ou atténuée sans mettre en péril tout l'édifice de la foi chrétienne. Nous pouvons convenir avec les protestants qu'il n'y a qu'UNE source de la révélation ; seulement, cette source unique, ce n'est pas la Bible, c'est la Tradition, dont l'Écriture Sainte n'est qu'une partie.

La Tradition verbale est antérieure aux quatre Évangiles et aux Épîtres. « La bonne Nouvelle » fut en grande partie transmise d'abord oralement. Le Christ lui-même n'a rien écrit, et n'a intimé à aucun de ses Apôtres l'ordre d'écrire ; mais il leur a commandé expressément de *prêcher* sa doctrine, et de s'en faire par toute la terre les témoins autorisés... Aussi ils n'ont jamais rédigé *ex professo* des traités de doctrine ; ils n'ont jamais envisagé un enseignement écrit comme faisant partie de leur mandat apostolique. Certains d'entre eux n'ont laissé aucun écrit. Les autres n'ont pris la plume qu'occasionnellement, pour défendre ou expliquer certains points du dogme ou de la morale, selon les nécessités du moment, ou pour répondre à la demande qui leur en était faite³⁰.

« Matthieu, écrit Eusèbe, – le plus ancien de nos historiens ecclésiastiques – prêcha d'abord aux Hébreux. Comme il dut aller ensuite en d'autres pays, il leur donna son Évangile dans sa langue maternelle ; il suppléait ainsi par un écrit à sa présence auprès de ceux qu'il quittait... Jean n'avait constamment prêché que de vive voix... (Sur la fin de sa vie), il en vint à écrire (son Évangile), pour exposer ce qu'avait fait le Christ tout au commencement de sa prédication³¹, parce que les Synoptiques avaient tous les trois passé cette période sous silence. »

Les Docteurs du Moyen-Âge n'avaient pas attendu les néo-liturgistes de notre temps, pour remarquer que la formule de la consécration du calice, inscrite au canon de la Messe, ne reproduit aucune de celles qu'ont rapportées les Évangélistes ; et, en particulier, que les mots : *mysterium fidei*, ne se trouvent nulle part dans le texte sacré. Mais le jugement qu'ils portent sur cette apparente déformation est bien différent de celui des modernes.

« Si l'on doit, dit saint Bonaventure, ne croire qu'à l'Ancien et au Nouveau Testament, serons-nous donc obligés de rejeter cette formule, pour nous en tenir à celle qui est donnée dans l'Évangile ? » — Et il répond sans la moindre hésitation, avec une remarquable fermeté. « La formule (qui se

²⁹ *Denzinger* 783 & 1787.

³⁰ D'après A. Michel, *Dictionnaire de théologie catholique*, au mot : *Tradition*, c. 1254.

³¹ *Hist. ecclésiastique*, l. III, c. XXIV, 6-II.

trouve au Canon), est *la bonne*, elle est certaine, et c'est elle qui convient... Que ce soit la bonne, cela ressort de ce que c'est celle qui est employée par l'Église Romaine, laquelle a été établie par les Apôtres. »

« Cette Église fondée sur la pierre de la foi apostolique, dit le Pape Innocent III, a toujours gardé, avec une fidélité inviolable ce qu'elle a reçu des Apôtres, qui l'instruisirent directement par leur parole et par leur exemple, des rites à suivre. Elle tient des bienheureux Pierre et Paul eux-mêmes, qu'elle eut vivants comme fondateurs, et dont elle conserve les dépouilles (depuis leur mort), ce rite du divin sacrifice, qu'elle a gardé immuablement jusqu'à aujourd'hui³². » Il faut donc préférer *la formule du Canon* : « car celui-ci nous a été donné, non à titre de récit (historique), mais à titre d'institution : il convient de le recevoir (comme venant) des Apôtres eux-mêmes, plutôt que (les formules qui nous ont été transmises) par les Évangélistes : car les Apôtres ont établi l'Église selon ce qu'ils avaient reçu du Seigneur ; tandis que les Évangélistes ont rapporté, les paroles et les actions du Sauveur, en s'attachant plus au sens qu'au mot à mot. C'est pourquoi il y a des dissemblances dans la forme de leurs récits ; parce qu'ils n'ont pas cherché à les transmettre exactement mais ils sont d'accord sur le sens, qu'ils ont voulu rapporter³³. »

*

* *

On pourrait craindre, il est vrai, que cette Tradition ne se soit déformée en passant ainsi de bouche en bouche. Mais c'est une erreur : la transmission orale est souvent plus sûre que l'écriture. Le nombre est infini des recettes, des secrets de construction ou de fabrication, des formules magiques, qui ont ainsi traversé les générations, sans être jamais couchés sur le papier et sans être altérés d'une syllabe ! Qu'il suffise d'évoquer la science astronomique des Chaldéens, ou les procédés employés par les Égyptiens pour réaliser les œuvres stupéfiantes d'architecture qu'ils nous ont laissées. De nos jours encore, les populations nomades, ou les races arriérées, fournissent constamment des exemples d'une fidélité verbale aussi immuable que les inscriptions gravées sur la pierre.

Les oreilles des initiés – ou des fidèles – sont souvent plus vigilantes que les yeux ou la main du copiste, pour déceler la moindre inexactitude. Il y a

³² *De Sacro altaris mysterio*, IV, 4. Pat. Lat. t. CCXVII, c. 858.

³³ Saint Bonaventure, *Sentent.* I. IV, dist. VIII, p. 2, a. 2, q. 2. Saint Thomas est exactement du même avis. Il y ajoute cette nuance que c'est intentionnellement, pour ne pas révéler les formules des Sacrements, qui devaient rester secrètes, que les Évangélistes ont modifié les paroles prononcées par le Christ. — On sait que certains auteurs récents, persuadés sans doute qu'ils avaient fait une découverte inédite et sensationnelle, n'ont pas craint de supprimer de leur propre autorité, les mots *mysterium fidei* : Ce qui provoqua un rappel à l'ordre du Saint-Office (A.A.S. 24 juillet 1958, p. 536).

dans la correspondance de saint Augustin un trait bien significatif à cet égard. En révisant la version latine de la Bible, comme il en avait été prié par le Pape Damase, saint Jérôme, après de minutieuses investigations, crut devoir corriger le nom de la plante sous laquelle s'abritait le prophète Jonas, en attendant la ruine de Ninive, qu'il avait annoncée. Et il mit « lierre » (*hedera*) là où, jusqu'alors, on disait « citrouille » (*cucurbita*). Mais cette modification souleva des tempêtes aussi bien à Rome qu'en Afrique : dans une église voisine d'Hippone, l'audition de ce terme insolite, au cours d'un sermon, provoqua une telle bagarre parmi les assistants que saint Augustin se vit contraint d'écrire à son ami pour le prier de respecter le texte usuel, et de ne pas imposer aux oreilles pies des changements aussi déroutants³⁴.

Ce serait donc une erreur de croire en général qu'une tradition orale est moins sûre qu'un document écrit. Mais en outre, quand il s'agit des vérités de la foi, le Christ a assuré leur transmission inviolable par l'institution d'un organe chargé de dispenser authentiquement son enseignement, et garanti par Lui contre toute déviation. Cet organe ce sont les Apôtres et la hiérarchie qui leur a succédé.

Jésus leur a promis d'être *avec eux tous les jours jusqu'à la fin des temps*. Être *avec* quelqu'un, est une expression familière à l'Écriture, pour indiquer de la part de Dieu une assistance dont l'efficacité est absolue ; *tous les jours*, indique que cette assistance n'est pas intermittente. Elle est continue, elle s'exerce à tout moment, et durera jusqu'au jugement dernier. De plus, la transmission ainsi assurée est vivante : les successeurs des Apôtres ne répètent pas le dépôt qu'ils ont reçu comme des dictaphones ou des perroquets. Ils se comportent en maîtres doués d'intelligence ; ils expliquent, développent, approfondissent la doctrine qu'ils ont à enseigner, et l'adaptent à la mentalité de leurs contemporains, comme feraient le Christ Lui-même, ou les Apôtres, s'ils vivaient de nos jours.

*

* *

Cette Tradition que nous appelons « orale », il va de soi qu'elle est écrite depuis longtemps. Elle n'a été verbale que dans les premiers siècles de l'Église. Elle se trouve consignée essentiellement dans les différents Symboles, et dans les formulaires que les Papes ou les Conciles ont rédigés au cours des siècles, pour défendre la foi contre les erreurs de leur temps ; pour affirmer par exemple, qu'il y a sept sacrements, ni plus, ni moins ; que la Messe est un véritable sacrifice ; qu'il existe un Purgatoire ; que les indulgences procurent du soulagement aux âmes qui y sont détenues ; que le culte des images est licite, etc. etc. Toutes choses qui ne sont pas formellement énoncées dans l'Évangile.

³⁴ *Epistolarum classis* II, ep. LXXI, 5.

Cette Tradition s'exprime encore par la pratique disciplinaire et liturgique de l'Église³⁵, par les enseignements des souverains Pontifes, les décrets des Conciles, le magistère ordinaire des Évêques ; le consentement unanime des fidèles, etc.

Mais le réservoir principal s'en trouve dans les écrits des auteurs que l'on désigne sous le nom de *Pères de l'Église*. Que sont au juste ces graves et mystérieux personnages ?

Dans l'Encyclique, *Æterni Patris*³⁶, le Pape Léon XIII les présente comme des hommes qui, par disposition spéciale du Christ, ont reçu en garde le dépôt de la révélation ; qui ont été gratifiés d'un charisme spécial pour entendre et expliquer les Écritures ; qui ont brillé comme des flambeaux pour éclairer le peuple chrétien par leurs exemples, leurs enseignements, et pour protéger la doctrine de l'Église contre les hérésies.

« De même, dit-il, que la Providence Divine a suscité des martyrs d'un courage et d'une générosité indomptables pour défendre l'Église contre la cruauté des tyrans, de même, elle a dressé contre ceux qui se nomment faussement "philosophes", et contre les hérétiques, des hommes insignes par leur sagesse, qui fussent capables de défendre le trésor des vérités révélées, même en faisant appel aux ressources de la raison humaine. »

Il est courant d'entendre dire aujourd'hui que « les Pères étaient de leur temps » et, par conséquent, qu'ils ne sont plus du nôtre. Ce propos peut se défendre au point de vue scientifique, historique, social, ou politique. Mais il est insoutenable sur le plan de la théologie et, tout particulièrement, sur celui de l'exégèse.

Les Pères sont les témoins qualifiés, patentés, irremplaçables, de la Tradition de l'Église, et donc de sa croyance. Eux-mêmes se donnent comme tels : « Ce que nous enseignons – écrit saint Basile – ce ne sont point les résultats de nos réflexions personnelles, mais ce que nous avons appris des Saints-Pères³⁷ », c'est-à-dire des Apôtres, et des Pères qui nous ont précédés. Leur rôle principal a été de recueillir, d'exposer, de fixer dans leurs ouvrages, tout l'enseignement du Christ, dont les Apôtres n'avaient pu écrire qu'une partie. Ils l'ont fait avec l'assistance d'un « charisme » c'est-à-dire d'une grâce particulière, qui s'est arrêtée avec eux³⁸. L'Église, fort gracieusement, les appelle ses « Pères » parce qu'ils ont tenu *réellement* ce rôle auprès

³⁵ Ainsi la fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge, le 21 novembre, ne nous est connue que par elle, le Nouveau Testament n'y fait aucune allusion.

³⁶ 4 août 1879.

³⁷ Ep. cXL, 2. Pat. Gr., t. xxxiii, c. 588.

³⁸ Leur liste s'arrête, au moins selon l'opinion la plus admise, à saint Isidore de Séville († 636) pour l'Église romaine, et à saint Jean Damascène († 749) pour l'Église grecque.

d'elle. Ils l'ont élevée, protégée, défendue, guidée, quand elle était petite, quand elle n'avait pas encore pris sa « forme » et assuré ses pas.

Elle s'est nourrie de leurs œuvres, leur reconnaissant une autorité presque égale à celle de l'Écriture elle-même³⁹. Aujourd'hui, bien qu'elle ait grandi *jusqu'aux extrémités de la terre*; bien qu'elle soit devenue la *femme forte* que loue l'auteur des *Proverbes*⁴⁰, elle demeure à leur égard une fille parfaitement déférente et soumise. Chaque fois qu'elle juge nécessaire de définir un dogme nouveau, c'est eux qu'elle consulte d'abord, avant les théologiens, avant les savants, avant les exégètes. C'est à eux qu'elle demande toujours ce qu'il convient de croire et d'enseigner. C'est leur autorité qu'elle tient pour décisive en matière de doctrine : jamais elle ne les contredira, jamais elle n'hésitera à les suivre quand ils sont d'accord sur un point.

Personne n'a mieux compris la place qu'ils tiennent dans sa structure doctrinale, que le Cardinal Newman au siècle dernier ; personne n'a exprimé avec plus de finesse et de conviction, l'influence lumineuse et apaisante que leur lecture peut exercer sur une âme sincèrement éprise de vérité. *L'Apologia*, où il a raconté sa conversion, est un plaidoyer magnifique en leur faveur.

C'est le désir d'approfondir la doctrine authentique de l'Église primitive sur la Sainte Trinité, qui l'amena à les feuilleter, et bien vite il fut empoigné par la « douce musique », la « tendre lumière » – ainsi qu'il le dit lui-même – dont leur lecture, enveloppait son âme. Alors, il s'attela à leur étude avec une vraie passion, comptant bien trouver chez eux la justification de la théologie anglicane : mais voici qu'au contraire, une évidence peu à peu s'imposait à lui. Manifestement, indubitablement, l'Église où se retrouvait la doctrine des Pères était celle de Rome. Toutes les croyances, toutes les dévotions que les protestants reprochaient au catholicisme comme des innovations sans fondement scripturaire, des corruptions de la foi initiale : la Présence réelle, le culte de la Vierge et des Saints, la vie religieuse, la primauté du successeur de Pierre, etc. tout cela se trouvait en germe chez ces témoins irrécusables de la foi primitive ; tout cela n'était que le développement logique et harmonieux du christianisme originel. Alors, loyal avec lui-même, incapable d'observer désormais une pratique religieuse qui n'était plus en accord avec sa foi, Newman, le 9 octobre 1845, abjurait le protestantisme et rejoignait – ce sont ses propres paroles – « l'unique troupeau du Rédempteur ».

*

* *

On voit combien est capitale, dans la doctrine catholique, la place tenue par la Tradition non écrite, et combien il serait vain de prétendre l'ignorer ou la

³⁹ Cf. le II^e Concile de Constantinople en 553. *Denzinger* 212.

⁴⁰ xxxi, 10-31.

minimiser. Elle est amalgamée avec l'Écriture d'une façon si étroite qu'aucune puissance humaine ne peut l'en séparer. Le Christ, les Apôtres, les Pères de l'Église, forment un tout indivisible, une hiérarchie à trois degrés, qui ne saurait être disloquée. Bien loin d'être un amas de considérations hétéroclites, de coutumes dépassées, de légendes douteuses, d'élucubrations fantaisistes, la Tradition fait partie intégrante et nécessaire de la science du Salut. Les Pères de l'Église resteront toujours les Maîtres de la doctrine, ceux auxquels toutes les générations devront recourir, jusqu'à la fin des temps, pour connaître l'enseignement exact et authentique de l'Évangile. Et quiconque, comme Newman, voudra se mettre à leur école pour avoir, pure, et sans alliage, la vérité que les Apôtres ont reçue de la bouche du Christ, trouvera en eux des guides qui le conduiront infailliblement à la Chaire de Pierre, c'est-à-dire à l'Unité.